



Fiche technique santé-sécurité

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Bouche-fuites pour moteur STP^{MD}

Partie Responsable: The Armor All/STP Products Company
44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810

Numéro de téléphone pour renseignements : +1 203-205-2900

Numéro de téléphone d'urgence :

Pour urgences médicales, appeler le 1-866-949-6465. / +1 303-389-1332 (En dehors des ÉU et du Canada)

Pour urgences de transport, appeler le 1-800-424-9300 (Chemtrec) +1-703-527-3887 en dehors des É.U et du Canada (appeler en PCV)

Date de préparation de la FTSS : 11/05/ 2012

Usage du produit : Produit d'entretien d'automobile – Pour usage de consommateur et professionnel

2. Reconnaissance des dangers

SURVOL D'URGENCE

ATTENTION : Irritant oculaire. L'inhalation de brumes ou vapeurs engendrées à des températures élevées peut provoquer une irritation respiratoire. Un contact cutané prolongé peut provoquer un assèchement et un dégraissage.

3. Composition/information sur les ingrédients

Composant	No CAS	Quantité
Huile minérale	Mélange	60-100%
Dithiophosphate d'alkyle de zinc	68649-42-3	1- <5%
Alcoylphénol ramifié	Breveté	0.1- <1%

4. Premiers soins

Inhalation : Si les symptômes d'exposition apparaissent, se déplacer à l'air frais. Si la respiration devient difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration a cessée, administrer la respiration artificielle. Obtenir une attention médicale si les symptômes apparaissent et persistent.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés et laver avant de remettre. Laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Si une irritation à la peau ou une rougeur apparaît, obtenir une attention médicale.

Contact avec les yeux : Laver les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation ou autres symptômes persistent, obtenir une attention médicale.

Ingestion : NE PAS provoquer de vomissement. Si la victime est entièrement consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir une assistance médicale en appelant un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui est inconsciente ou somnolente.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Médias d'extinction : Utiliser de la brume, de la mousse, du dioxyde de carbone ou un produit chimique sec. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau.



Fiche technique santé-sécurité

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Procédures spéciales pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement protecteur complet pour les incendies dans les endroits où les produits chimiques sont utilisés ou entreposés.

Dangers d'incendie peu commun : Les conteneurs fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à la chaleur extrême.

Produits de combustion dangereux : La combustion peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone, oxyde de zinc et sulfure d'hydrogène.

6 : Nettoyage des rejets accidentels

Précautions personnelles : Attention – Risque de glissade. Éliminer toutes les sources d'ignition et ventiler l'endroit. Portez de l'équipement protecteur approprié.

Précautions environnementales : Empêcher l'entrée dans l'égout pluvial et les cours d'eau. Signaler les déversements comme requis par les réglementations locales et nationales. Signaler le Centre de Réponse Nationale si un déversement de n'importe quelle quantité rentre dans les eaux navigables, zone contiguë, ou les rivages adjacents.

Méthode de confinement et de nettoyage : Arrêter le déversement à la source si cela est possible de faire sans danger. Absorber à l'aide d'un matériau inerte. Recueillir dans un conteneur adéquat pour son élimination. Laver l'endroit comme approprié puisque le matériel déversé, même en petite quantité, peut présenter un risque de glissade.

7. Manutention et entreposage

Éviter le contact avec les yeux. Évitez le contact prolongé avec la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brumes. Laver rigoureusement la peau exposée avec du savon et de l'eau après son usage. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas autoriser de fumer dans les endroits d'usage ou d'entreposage. Conserver hors de portée des enfants.

Rangez dans un endroit sec, frais, bien ventilé. Entreposer à l'écart des oxydants et d'autres matières incompatibles.

Les conteneurs vides retiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

CHIMIQUE	LIMITE D'EXPOSITION
Huile minérale	5 mg/m ³ inhalable MPT ACGIH VLS 5 mg/m ³ MPT OSHA LEP
Dithiophosphate d'alkyle de zinc	Aucune établie
Alcoylphénol ramifié	Aucune établie

Ventilation : Une ventilation générale devrait être adéquate pour tout usage normal. Pour les opérations où les valeurs VLS peuvent être dépassées, une ventilation forcée telle que l'aspiration localisée peut être requise pour maintenir les expositions en dessous des limites en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune sous des conditions normales d'utilisation. Pour les opérations où les valeurs VLS sont dépassées, un respirateur homologué NIOSH avec cartouches contre les vapeurs organiques et avec un pré-filtre contre la poussière/brume ou un appareil respiratoire à adduction d'air est recommandé. Le choix de l'équipement dépend du type de contaminant et de la concentration. Choisir conformément à 29 CFR 1910.134 et



Fiche technique santé-sécurité

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

à la bonne pratique d'hygiène industrielle. Pour la lutte contre l'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Gants : Des gants imperméables tels qu'en néoprène ou en nitrile sont recommandés au besoin pour éviter un contact cutané prolongé ou répété.

Protection pour les yeux : Des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches sont recommandées si un contact avec les yeux est possible.

Autres équipement / vêtements de protection : Un vêtement protecteur approprié au besoin pour empêcher un contact cutané prolongé/répété.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence et odeur : Liquide légèrement marron avec une odeur de pétrole.

pH : Sans objet.	Densité : 0.8744
Point d'ébullition : Non déterminé.	Tension de vapeur : Non déterminé.
Point de congélation : Non déterminé.	Densité de vapeur : Non déterminé.
Solubilité dans l'eau : Insoluble	Pourcentage volatile : >95%
Viscosité : Non déterminé.	Taux d'évaporation : Non déterminé.
Coefficient de distribution eau/huile : Non déterminé.	Viscosité : 3150 cSt @ 40°C
Point d'éclair : 275°F (135°C) creuset fermé Pensky-Martens	Température d'autoignition : Non déterminé.
Limites d'inflammabilité : LEI : Non déterminé.	LES : Non déterminé.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Garder à l'écart de la chaleur excessive et des flammes nues.

Incompatibilité : Oxydants forts et réducteurs.

Produits de décomposition dangereux : La combustion peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone, oxyde de zinc et sulfure d'hydrogène.

11. Information toxicologique

Danger aigus :

Inhalation : L'inhalation de brumes ou vapeurs engendrées à des températures élevées peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Contact avec la peau : N'est pas un irritant de la peau. Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dégraissage et un assèchement de la peau et une dermatite.

Contact avec les yeux : Un contact direct peut provoquer une irritation des yeux avec rougeur, larmoiement et douleur.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale avec nausée, vomissement et diarrhée.

Danger chronique : Selon les études orales faites chez les animaux de laboratoire, un ingrédient a causé des effets sur le foie et la thyroïde.

Troubles médicaux pouvant être aggravés par l'exposition : Du fait de ses caractéristiques de dégraissage, ce produit peut aggraver une dermatite existante.

Cancérogène : Aucun des composés ne sont répertoriés comme cancérogène ou cancérogène potentiel par CIRC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Bouche-fuites pour moteur STP^{MD}



Fiche technique santé-sécurité

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Valeurs de toxicité aiguë :

Huile minérale : DL50 orale du rat - >5,000 mg/kg; DL50 peau lapin - >5,000 mg/kg
Dithiophosphate d'alkyle de zinc : DL50 orale du rat - 2230-3100 mg/kg; DL50 peau rat - >2 000 mg/kg

12. Information écologique

Aucune donnée sur l'écotoxicité n'est présentement disponible. Ce produit est dangereux à la vie aquatique avec des effets durables. Ce produit contient des composés qui peuvent persister dans l'environnement.

13. Remarques sur l'élimination

S'en débarrasser conformément à toutes les réglementations locales de l'état/provinciales et fédérales.

14. Information sur le transport

Description DOT des matières dangereuses : Pas réglementé.

Description canadienne sur le Transport des Matières Dangereuses (TDG) : Pas réglementé.

Description IMDG des Marchandises Dangereuses : Pas réglementé.

15. Renseignements sur la réglementation

États Unis :

INVENTAIRE EPA TSCA : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des Substances Chimiques Toxiques de TSCA (Toxic Substances Control Act).

CERCLA Section 103 : Ce produit n'a pas de QD, cependant, les déversements d'huile doivent être signalés au Centre de Réponse Nationale. De nombreux états ont des exigences de rapport de dégagement plus stricts. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

Catégorie de danger SARA (311/312) : Dangers aigus sur la santé

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelles sur la libération sous le Titre III de SARA, Section 313 (40 CFR 372) : Composés de zinc - 1 - <5%

Canada :

Classification SIMDUT canadienne : Catégorie D - Division 2 - Subdivision B - (Matières toxiques causant d'autres effets toxiques)

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste intérieure des substances du Canada.

Cette FTSS a été préparée conformément aux critères des règlements sur les produits contrôlés/RPC (Controlled Products Regulation/CPR) et la FTSS contient toute l'information requise par les RPC.

Autre international :

Chine : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire chimique chinois.



Fiche technique santé-sécurité

The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road
Suite 300
Danbury, CT 06810
Tel. 1-203-205-2900

Union européenne : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques nouvelles et existantes (EINECS).

Australie : Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire australien des substances chimiques (AICS).

Japon : Tous les composés sont répertoriés dans l'inventaire japonais MITI.

Corée : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la liste des produits chimiques coréens existants (KECL).

Philippines : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire philippins des produits chimiques et substances chimiques (PICCS).

16. Autres

Classement NFPA (NFPA 704) : Santé : 1 Incendie : 1 Instabilité : 0
QUALIFICATION DU SIMD : Santé : 1 Incendie : 1 Réactivité : 0

SOMMAIRE DES RÉVISIONS : 11/05/2012 - Changement à 3, 8, 9, 11 sections de la FS.

LES DONNÉES FOURNIES SONT UNIQUEMENT A L'INTENTION DES QUESTIONS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LE TRAVAIL.